

N° 347. — DÉCISION attribuant des bourses à l'École primaire supérieure de Papeete.

(Du 12 août 1902).

LE GOUVERNEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie, CHEVALIER DE LA LÉGIOn D'HONNEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Vu le décret du 28 décembre 1885 sur le Gouvernement de la colonie ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 1901 créant à Papeete une école d'enseignement primaire supérieur et professionnel ;

Vu la décision du 8 août 1901 attribuant des bourses à l'École primaire supérieure de Papeete ;

Vu la décision du 28 janvier 1902 déterminant les bourses à concéder en 1902 ;

Vu le procès-verbal de la commission d'examen des candidats aux bourses en date des 12 août 1901 et 22 mai 1902, et l'avis du comité de patronage de l'École primaire supérieure ;

Vu les délibérations de la Commission coloniale en date des 23 mai et 9 août 1902 ;

Sur la proposition du Secrétaire Général,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. L'élève Tiaahu Totoroiho a Uraeva est privé de la fraction de bourse qui lui avait été attribuée par la décision susvisée du 8 août 1901.

Art. 2. Des bourses ou fractions de bourses à l'École primaire supérieure de Papeete sont attribuées aux candidats ci-après désignés, pour les valeurs et durées indiquées au tableau ci-dessous :

Nos d'ordre	Noms et prénoms des boursiers	Valeur de la bourse	Durée de la bourse
1 ^r	Cadoüsteau Jules (bourse entière)...	800 ^f >	un an.
2 ^e	René Marcel Céran id. ...	id.	id.
3	Ahuatua Durietz id. ...	id.	id.
4	Tafaorai id. ...	id.	deux ans.
5	Hoarai a Fiu (fraction de 3/4)...	600 ^f >	id.
6	Lucas Yves id. ...	id.	trois ans.
7	Dupond Edouard id. ...	id.	id.
8	Drollét Lucien id. ...	id.	id.
9	Sage Marcellin id. ...	id.	id.
10	Rey Léon id. ...	id.	id.